



ÉDITO

EQUATEUR

Leçons et défis de la réélection de Rafael Correa

La réélection pour quatre années de Rafael Correa, candidat de la coalition de centre gauche nationaliste Alianza Pais, à la présidence de l'Équateur dès le premier tour - comme en 2009 - avec plus de 56% des voix, était attendue. C'est la septième élection qu'il gagne : trois présidentielles plus quatre autres consultations. Correa a écrasé tous ses adversaires, non seulement Guillermo Lasso, représentant la droite moderne et ultra libérale, ancien banquier et membre influent de l'Opus Dei, arrivé en second avec trente-cinq points de moins, mais aussi l'homme d'affaires Alvaro Noboa (le magnat du marché de la banane, déjà 5 fois candidat à la présidence et représentant de l'oligarchie terrienne), ainsi que l'ex président et ex militaire Lucio Gutierrez. Il a aussi battu trois candidats de gauche et écologistes qui se sont éloignés du mouvement Alianza Pais sur des divergences portant sur le modèle de développement et la protection de l'environnement.

Le score sans ambiguïté de Correa et surtout celui très médiocre de l'opposition de droite, a confirmé le soutien des Équatoriens aux orientations du programme de transformation sociale et économique entrepris depuis six ans.

De formation sociale chrétienne et économiste de profession, dès ses débuts de Ministre, Rafael Correa considère que le principal défi de son pays est la pauvreté et agit en conséquence, mettant en œuvre des réformes opposées aux recommandations du FMI et de la Banque Mondiale. Grâce à sa réforme fiscale qui fait rentrer des revenus nouveaux dans les caisses de l'Etat – et la conjoncture favorable pour le pétrole et les matières premières –, l'accent est mis sur l'accès à la santé et à l'éducation. En outre, un code du travail donnant de nombreux droits aux travailleurs est négocié, puis voté : le salaire minimum est augmenté substantiellement, un système de sécurité sociale est mis en œuvre. Des "Bons de Développement Humain" de trente-cinq dollars mensuels bénéficient à un million deux cent mille per-

sonnes – soit près de 10% de la population du pays -, ce qui leur permet de sortir de l'extrême pauvreté. Ces mesures de réduction de la pauvreté sont parfois assimilées à du clientélisme, mais la politique menée par Rafael Correa est conforme à ses promesses électorales. Après une décennie d'instabilité politique, économique et sociale, et de mise en œuvre de politiques néo-libérales qui ont affaibli l'Etat, la réélection de Correa sur ce programme est un vote de légitimation de la continuité politique et économique, et aussi de confirmation d'une volonté de stabilité.

Juste après sa réélection, Correa a déclaré que le défi pour les prochaines années est de rendre irréversibles les changements et surtout assurer le développement pour faire de l'Equateur un pays plus juste et doté d'une économie soutenable. Pour cela, Correa entend réorienter les ressources de l'Etat : les réserves pétrolières se réduisant, il souhaite les remplacer par l'exploitation minière. Mais ce projet rencontre de nombreuses et diverses oppositions du fait des conséquences écologiques et sociales. Les écologistes, les organisations indigènes, les nouvelles formations politiques de gauche – issues de Alianza Pais - sont contre et agissent sur le terrain pour empêcher les travaux d'exploration. Ils font remarquer que, sur le plan économique, l'exploitation intensive des ressources minières, devenues rares dans le monde globalisé, constitue une prise de risque hasardeuse pour l'avenir économique, social et culturel à plus long terme. Leurs inquiétudes sont renforcées par le vote récent par le Parlement d'une loi autorisant l'attribution de concessions d'extraction aux sociétés minières multinationales. Celles-ci sont précédées d'une mauvaise réputation environnementale et sociale dans toute l'Amérique latine. En outre, les opposants de gauche estiment que le renforcement de la présence de ces grandes entreprises mondialisées n'ira pas dans le sens d'une libération de la dépendance du capital financier, contrairement aux proclamations de récupération de la souveraineté du Président. De son côté, Rafael Correa assure que la présence de ces sociétés sera très encadrée. Toutefois, ses marges de manœuvre financières sont limitées par le fait que l'économie a été dollarisée par ses prédécesseurs et que le pays a besoin d'investissements, quelle que soit leur provenance. A cet égard, la dépendance croissante des financements chinois pèse aussi sur ces décisions.

Autre dimension du troisième mandat de Rafael Correa : il lui faudra apaiser les conflits latents avec les communautés indigènes, qui représentent environ le tiers de la population, et qui ont le sentiment que les droits qui leur sont reconnus dans la Constitution sont symboliques et de peu de poids face à un pouvoir modernisateur plutôt autoritaire.

Sources : BBC Mundo, página 12, La Jornada.

SOMMAIRE

FRANCE / AMERIQUE LATINE

Une volonté de renouvellement des relations ? page 5

L'OIT dénonce le travail des enfants en Amérique Latine page 5

ARGENTINE

Accord avec l'Iran pour l'enquête sur l'attentat de l'Amia page 5

Inflation et blocage des prix page 6

ARGENTINE / USA page 6

BOLIVIE

Nationalisation de l'entreprise espagnole gérant les aéroports page 7

Durcissement du Code pénal pour les viols et assassinats de femmes page 7

Les débuts de l'éducation trilingue page 7

BRESIL

Monsanto suspend la collecte des droits sur le soja génétiquement modifié
..... page 8

La lutte contre l'extrême pauvreté et la pauvreté continue page 8

Paradoxes bancaires page 8

Le Brésil futur grenier du monde ? page 9

COLOMBIE

Grève dure des producteurs de café page 9

CUBA

Après les élections, changement de générations page 10

CUBA / RUSSIE

Réchauffement des relations avec Moscou page 10

EQUATEUR / CHINE

Une nouvelle dépendance page 11

MEXIQUE

La chute de la maison Gordillo page 12

Groupes d'autodéfense, tribunaux populaires et risques paramilitaires page 12

Les disparus page 13

MEXIQUE / FRANCE / EUROPE

Eurocopter s'installe page 14



URUGUAY

La Cour suprême rétablit l'impunitépage 14

Ratification de la Convention de l'OIT sur les congés maternité/paternité page 15

Cinq italo-uruguayens candidats aux élections italiennes.....page 15

VENEZUELA

La dévaluation du bolivarpage 15

FRANCE / AMÉRIQUE LATINE

UNE VOLONTÉ DE RENOUVELLEMENT DES RELATIONS ?

La première tournée du ministre des Affaires étrangères français dans trois pays andins – Colombie, Pérou et Panama -, du 20 au 25 février, a été présentée comme une « relance » de la diplomatie française en Amérique latine après des années d'érosion et même de dégradation de ces relations au cours des deux derniers septennats, du fait des affaires Bettancourt et Cassez en particulier, mais pas seulement. De fait, la diplomatie française s'est largement repliée, dans la crise, sur l'étranger « proche », l'Europe, la Méditerranée, l'Afrique, les États-Unis. En retour, les pays de l'Amérique latine se sont largement détournés de la France, pour l'essentiel au bénéfice de l'Allemagne.

Depuis le début du nouveau quinquennat, des signaux ont été donnés d'une réorientation avec la présence du Premier Ministre au Sommet CELAC - UE à Santiago du Chili, suivi d'une visite officielle en Argentine ; une visite du ministre de la Défense au Brésil – pour vendre les Mirage ? - ; une visite en Équateur et en Colombie de la Ministre du Commerce extérieur ; visite d'une délégation officielle au Venezuela avec le ministre de l'Économie sociale.

Le rapprochement politique proclamé a surtout une forte dimension économique. Les trois pays visités par le Ministre des Affaires Étrangères sont membres fondateurs, avec le Chili et le Mexique, de l'Alliance du Pacifique vers laquelle tous les pays européens regardent, excités par la croissance maintenue de cette zone et ses potentialités.

Le développement soutenu de coopérations culturelles et scientifiques pourrait être un premier signe d'un véritable renouvellement de la relation entre la France et les pays de l'Amérique latine.

Source : *Le Monde*

L'OIT DÉNONCE LE TRAVAIL DES ENFANTS EN AMÉRIQUE LATINE CHILI

Lors d'un symposium qu'elle a organisé en Colombie sur le thème du travail des enfants, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a dénoncé l'existence de neuf millions d'enfants et adolescents au travail en Amérique latine, et tout particulièrement au Brésil, au Pérou, au Mexique, en Colombie et en Haïti. Le Brésil compte près de la moitié des moins de dix huit ans exploités au travail. L'OIT reconnaît cependant des avancées dans la lutte contre le travail des enfants, mais insuffisantes. Elle cherche à renforcer les politiques de prévention et éradication du travail des enfants, et à faciliter leur retour à l'école.

Source : *La República*

ARGENTINE

ACCORD AVEC L'IRAN POUR L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT DE L'AMIA

Fin janvier, la présidente cristian fernandez a annoncé sur twitter la signature d'un accord avec l'iran sur la création d'une commission pour la vérité destinée à faire la lumière, en toute indépendance, sur l'attentat perpétré en 1994 à buenos aires contre l'association mutuelle israélite argentine (amia), dans lequel quatre-vingt-cinq personnes avaient trouvé la mort. L'enquête sur l'attentat n'a pas vraiment progressé depuis 1994. Les responsables de l'attentat n'ont pas été clairement identifiés : on a évoqué la piste de l'iran, et du hezbollah comme exécutant, mais l'enquête a souffert de telles irrégularités qu'un doute raisonnable existe. De même on a parlé d'une piste syrienne, mais l'ex-président menem, comme le premier juge chargé de l'affaire, ont été condamnés pour avoir entravé les enquêtes concernant cette piste. Depuis 2006, l'affaire était enlisée et la convention avec l'iran permet de la relancer.

L'accord avec l'Iran, porte sur la création d'une commission pour établir la vérité, composée de cinq juristes internationaux de renom, aucun d'entre eux ne pouvant être de la nationalité de l'un des deux pays. Par ailleurs, les autorités judiciaires argentines pourront enfin interroger à Téhéran les personnes recherchées par Interpol, ce à quoi les autorités iraniennes s'étaient toujours opposées. L'accord devait être ratifié par les parlements des deux pays : il l'a été le 28 février par le parlement argentin au terme d'un débat long et dur.

Cela étant, cette décision gouvernementale fait polémique et divise la communauté juive d'Argentine. D'un côté, le président de l'Amia s'est inquiété de cet accord, déclarant que « *si certains le voient comme une avancée, cela peut être un pas vers le précipice... Car cela permettra un autre attentat* ». De l'autre, la fédération des associations culturelles juives d'Argentine s'est prononcée pour, en se démarquant de l'Amia, au nom de la recherche de la vérité et de la justice, pour en terminer avec dix-neuf ans d'impunité, mais aussi en suggérant que les responsabilités et complicités locales dans l'attentat fassent aussi l'objet d'investigations.

La dimension géopolitique de cette affaire ne peut être ignorée, comme le confirment les réactions des Etats-Unis et d'Israël. Le gouvernement argentin en a pris note et réaffirmé que cet accord n'avait pas pour but de conclure une alliance avec l'Iran et n'allait pas au-delà de la recherche de la vérité sur l'attentat dans le cadre du droit pénal international.

Source : página 12

INFLATION ET BLOCAGE DES PRIX

Début février, l'Argentine s'est attirée un carton jaune du Fonds Monétaire International (FMI) qui pourrait décider de sanctions si n'est pas améliorée la crédibilité de ses statistiques sur la croissance et l'inflation. Le gouvernement argentin a récusé les allégations, s'en tenant au taux de 10% d'augmentation de l'Indice des Prix au Consommateur calculé par l'Institut officiel Indec – sous contrôle gouvernemental depuis

2007 -, contre 24% selon les calculs d'agences privées ; l'inflation argentine serait donc la seconde en importance, après le Venezuela. La réalité des statistiques est d'autant plus mise en doute que l'Etat lui-même se comporte comme s'il ne croyait pas au taux de 10% de hausse des prix, en revalorisant les salaires des fonctionnaires, les pensions de retraite et les revenus d'assistance de plus de 20% l'an. Par contre, le taux officiel de 10% permet de contenir les montants de remboursement des différents bons du Trésor.

Toutefois, à la suite d'échanges de propos peu amènes avec le FMI, le gouvernement argentin a conclu un accord avec les principales chaînes de supermarchés pour bloquer les prix de tous les produits vendus pendant deux mois, pour contenir l'inflation. Les prix avaient été bloqués pour la dernière fois il y a vingt ans. Dès que la décision de blocage a été annoncée certains propriétaires de supermarchés ont suggéré que cela pourrait provoquer des pénuries si les entreprises ne bloquaient pas aussi leurs prix.

Selon la présidente, la hausse des prix est due à la spéculation et a appelé les Argentins à faire usage de leur pouvoir d'usagers et consommateurs et dénoncer les augmentations indues, en appelant un numéro de téléphone du Secrétariat d'Etat au Commerce extérieur. Toutefois, il semble que la « *concentration dans la production des produits de consommation soit la principale responsable de l'augmentation des prix : 80% des produits alimentaires, des boissons et articles de propreté vendus dans les supermarchés sont produits par 28 entreprises* », selon le quotidien Página 12.

Sources : BBC Mundo, Página 12

ARGENTINE / USA

L'Alliance Internationale de la Propriété Intellectuelle des Etats-Unis a publié sa liste noire des pays accusés de laxisme en matière de piraterie intellectuelle, liste dans laquelle l'Argentine arrive en tête des pays latino-américains. L'Association qui représente trois mille entreprises des Etats-Unis, accuse l'Argentine d'avoir réalisé onze millions de téléchargements de films à partir de sites très populaires et tolérés. Ce

rapport demande au gouvernement des Etats-Unis de limiter l'accès de l'Argentine au Système Généralisé de Préférences, qui permet à l'Argentine d'exporter aux Etats-Unis des produits qui représentent actuellement 5% du total des exportations argentines.

Source : La República

BOLIVIE

NATIONALISATION DE L'ENTREPRISE ESPAGNOLE GÉRANT LES AÉROPORTS

Le 18 février, le président bolivien Evo Morales a annoncé l'expropriation de l'entreprise SABSA, filiale des entreprises espagnoles Abertis et Aena, qui gère les trois aéroports internationaux du pays. Le gouvernement a fondé sa décision sur le non respect des engagements d'amélioration des aéroports - six millions de dollars d'investissements réalisés contre vingt-sept millions de dollars promis -, en dépit de bénéfices supérieurs à 2000% du prix d'achat de l'entreprise.

Il s'agit de la sixième entreprise à capitaux espagnols expropriée par la Bolivie en l'espace d'une année, ce qui a provoqué une réaction très raide du gouvernement espagnol qui a menacé de « réviser l'ensemble des relations bilatérales » à la suite de ce qu'il a considéré comme « un geste inamicale ». Il est vrai que l'Espagne est le pays le plus touché par la politique de nationalisations du gouvernement d'Evo Morales depuis 2006, mais aussi le pays qui a le plus investi en Bolivie – en 2009, 25% des investissements étrangers directs étaient d'origine espagnole.

Les vingt entreprises de diverses origines qui ont été nationalisées jusqu'à présent appartiennent toutes à des secteurs que le gouvernement considère comme stratégiques : hydrocarbures, télécommunications, ciment, mines et hydroélectricité.

En ce qui concerne l'indemnisation des entreprises expropriées, le gouvernement s'est engagé à payer. Il semble que le total des indemnités atteindrait plus d'un milliard de dollars. Sur les vingt entreprises

nationalisées depuis 2006, sept ont déjà été indemnisées, dont la brésilienne Petrobras et l'italienne Entel, pour un montant de six cent quinze millions de dollars, au terme de négociations avec ces entreprises et les gouvernements des pays concernés. Toutefois, neuf entreprises entendent obtenir des indemnités en passant par un tribunal arbitral, dont Suez (pour l'entreprise d'eau Aguas del Illimani). Pour l'instant, il est difficile de mesurer si ces décisions du gouvernement et les menaces de rétorsion ont, ou ont eu, un impact sur les investissements étrangers directs (IED) et sur les investissements privés en général, et d'apprécier exactement le poids relatif pour le budget national de ces indemnités et des investissements dans le social.

Source : Página 12, BBC Mundo, La Jornada

DURCISSEMENT DU CODE PÉNAL POUR LES VIOLS ET ASSASSINATS DE FEMMES

Mi février le gouvernement a annoncé, dans le cadre d'une loi sur les droits des femmes, une modification du Code civil, soumise au Congrès, qui introduit le délit de « féminicide » défini comme homicide « d'une femme en sa qualité de femme », qui sera puni de trente années de détention incompressibles. Les violences physiques exercées contre les femmes seront punies à minima de 4 années de réclusion et, jusqu'à 8 ans pour les cas les plus graves et la peine de castration chimique est prévue pour les violeurs. Des tribunaux spéciaux seront créés pour instruire les plaintes de violence contre les femmes.

Source : La República

LES DÉBUTS DE L'ÉDUCATION TRILINGUE

Début février a commencé une nouvelle année scolaire sous le signe d'une réforme de l'enseignement dont le changement le plus radical est le lancement de l'enseignement trilingue. A l'avenir dans le primaire et le secondaire, les enseignants devraient être

en capacité d'enseigner en espagnol, dans une langue étrangère (anglais, français ou portugais) et dans une des principales langues indigènes du pays (aymara, quechua ou guarani). Pour l'instant, il s'agit de former les enseignants : c'est le cas de 45 000 d'entre eux sur les 138 000 en activité. La généralisation de l'enseignement trilingue est donc un projet à long terme, mais la décision d'enseigner dans une des trois langues indigènes vise à une meilleure intégration de ces populations dans la communauté nationale et à l'égalité des citoyens. Le choix de la langue indigène, comme de la langue étrangère enseignée, fera l'objet de consultations avec les populations concernées. Autre exemple : l'allemand pourra être substitué à l'anglais dans la région de Santa Cruz où existe une forte communauté d'origine germanophone.

Source : BBC Mundo

BRESIL

MONSANTO SUSPEND LA COLLECTE DES DROITS SUR LE SOJA GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉ

Le 26 février, Monsanto a annoncé publiquement que la firme renonçait à collecter des droits sur les semences de graines de soja OGM Roundup Ready auprès des agriculteurs brésiliens. Toutefois, sa décision n'est que suspensive en attendant la décision des tribunaux dans le procès intenté par les agriculteurs contre l'entreprise il y a quatre ans. Ces derniers reprochent à Monsanto de s'approprier de manière induue 2% du montant de la vente de leur récolte annuelle de soja, certifié Monsanto Round Up Ready, au titre de la propriété intellectuelle sur les semences. En avril 2012, un juge du Rio Grande do Sul a donné raison aux producteurs et ordonné à Monsanto de rendre les sommes perçues depuis 2004, soit environ deux milliards de dollars. Monsanto a fait appel.

Le Brésil est le deuxième pays producteur et exportateur mondial et la Chine est son principal client.

Source : Le Monde

LA LUTTE CONTRE L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA PAUVRETÉ CONTINUE

Les programmes de transferts de revenus, initiés sous le premier gouvernement de Lula sous le nom de Bolsa Familia, continuent et s'approfondissent. La présidente Dilma Rousseff a annoncé le 19 février que, depuis le début de son mandat, vingt-deux millions de personnes étaient sorties de l'extrême pauvreté grâce au programme Brésil sans Misère (Brasil sem Miséria) qui vise à garantir à toutes les familles inscrites dans les programmes sociaux un revenu minimal par tête de un dollar vingt-cinq par jour, somme considérée par les organisations internationales comme seuil de l'extrême pauvreté. Le 19 février le gouvernement a annoncé l'extension du programme à deux millions et demi de personnes, soit sept cent mille familles, non encore recensées par les programmes sociaux essentiellement parce qu'elles demeurent dans des zones éloignées comme la forêt amazonienne.

Aujourd'hui cinquante millions de brésiliens sont couverts par les programmes sociaux de lutte contre la pauvreté, pour un montant de 11,5 millions de dollars, soit 60 % à la fin du second mandat de Lula. Ces programmes ne portent pas seulement sur les transferts de revenus, mais ont aussi pour priorité de garantir l'accès des plus pauvres aux services publics de santé, d'enseignement, d'électricité et d'eau potable.

Source : La Jornada

PARADOXES BANCAIRES

Le système bancaire brésilien signe deux records mondiaux : il est un de ceux qui génèrent le plus de profits et, surtout, il est en expansion : en sept années, de 2005 à 2012, il a acquis quarante-deux millions cinq cent nouveaux clients, titulaires de comptes courants. Ce phénomène est lié directement à l'énorme extension du travail formel. Aujourd'hui un peu plus de cinquante millions de travailleurs brésiliens sont salariés dans le secteur formel, c'est à dire avec des droits sociaux, ce qui leur permet d'accéder au crédit à la consommation. La consommation connaît un vé-

ritable boom, particulièrement l'achat d'électroménager, de voitures, des voyages, situation qui sourit aux banques, d'autant que celles-ci imposent des taux d'intérêt très élevés de l'ordre de 5,4% mensuels soit 65% annuels, motivés par la tendance au non paiement, tendance très basse selon les détracteurs des banques.

Source : *La Jornada*

LE BRÉSIL FUTUR GRENIER DU MONDE ?

L'école de samba ayant triomphé au dernier carnaval de Rio avait baptisé sa prestation : « Brésil, grenier du monde ». La présidente Dilma Rousseff a confirmé la bonne nouvelle au cours d'un programme télévisé régulier : en 2013 la récolte de céréales a battu tous les records, et dans tous les domaines, 2013 est une très bonne année pour l'agriculture. La présidente s'est félicitée de la politique d'incitation à la production et en particulier la politique de crédit. C'est ainsi que, selon les statistiques officielles, les agriculteurs brésiliens auront souscrit trente-six milliards de dollars de crédits pour construire des systèmes d'irrigation, acheter des machines agricoles et des équipements. Toutefois, ce succès revendiqué a suscité une sérieuse polémique avec le Mouvement des sans terres (MST) car, selon lui, ce modèle de développement agricole favorise uniquement l'agriculture d'exportation aux dépens de l'agriculture familiale qui produit 80% de ce qui est consommé par les Brésiliens.

Source : *La República*

COLOMBIE

GRÈVE DURE DES PRODUCTEURS DE CAFÉ

Depuis le 25 février des milliers de producteurs de café des principaux départements producteurs de Colombie, regroupés dans un Mouvement pour la Défense et la Dignité du Café, ont lancé un mouve-

ment de grève illimitée pour faire pression sur le gouvernement et obtenir qu'il prenne des mesures de soutien et affronter la crise qu'ils traversent. Des rassemblements et caravanes de paysans ont été organisées dans treize départements avec le soutien des camionneurs qui bloquent les routes. Selon certaines sources, ces manifestations auraient regroupé jusqu'à cent mille personnes. La police a déployé quinze mille agents pour réprimer le mouvement au nom de la liberté de circulation.

Alors que le café a été pendant longtemps la principale source de devises du pays, depuis plusieurs années la Colombie n'est plus le premier pays exportateur mondial de café et se place maintenant derrière le Brésil, le Vietnam, le Honduras, le Costa Rica et l'Indonésie. La crise de la caféiculture naît à partir de la fin des années 80 de la diminution des quantités produites et, partant, des capacités d'exportation, mais aussi du fait de la chute des cours du café. Aujourd'hui, la productivité à l'hectare de la Colombie est de huit sacs à l'hectare pour quatorze pour ses concurrents de Costa Rica et vingt-cinq pour ceux du Brésil. A cela s'ajoutent les prix très élevés des engrais et des pesticides, objet du fort mécontentement des producteurs qui demandent des baisses de prix et des aides spécifiques. En 1993, le pays exportait 17 millions de sacs de café, en 2012 il n'en a vendu à l'extérieur que huit millions de sacs. Quant au prix, il est tombé de six cent cinq dollars la charge de 125 kilos en 2011 à deux cent quatre-vingt un dollars en février 2013, soit en dessous du prix de revient de la production. Les caféiculteurs demandent une intervention gouvernementale sur les prix d'achat du café aux producteurs. Et comble de malchance : les caféiers colombiens ont été les premiers à être attaqués par la rouille du café. Depuis, l'épidémie a gagné l'Amérique centrale et le sud du Mexique, modifiant à court terme les rapports de forces entre pays producteurs.

La crise du café colombien est de telle ampleur que le nombre de producteurs en faillite augmente dangereusement et les autorités gouvernementales ne font guère preuve de flexibilité face aux problèmes de liquidité ou de crédit des caféiculteurs. Ceci expliquant leur colère et leurs demandes à l'égard du gouvernement, malgré les aides directes à la caféiculture, bien

supérieures à celles accordées à d'autres secteurs tels que maïs, élevage, lait, coton, cacao et riz.

Dans ce conflit ouvert, les caféiculteurs ont reçu le soutien du Parti Démocratique Alternatif (PDA gauche) comme de l'ancien Président Uribe (droite). Les deux rivaux politiques ont motivé leur soutien par la culture : « le café est intimement lié à la culture du pays, à son histoire », « le café symbolise la Colombie ».

Sources : BBC Mundo, El Tiempo



APRÈS LES ÉLECTIONS, CHANGEMENT DE GÉNÉRATIONS

Les élections générales du 3 février ont enregistré une forte participation, comme d'habitude, mais l'abstention et les votes nuls ont été plus nombreux que par le passé.

Un peu plus de 10% des électeurs inscrits n'ont pas voté, ce qui est fort peu par comparaison avec la plupart des pays de l'Amérique latine, mais inusuel à Cuba où le taux de participation flirtait avec les 95%. Par ailleurs les votes nuls ou blancs ont légèrement augmenté, passant de 4,76% en 2008 à 5,83% cette année.

L'augmentation du nombre des abstentionnistes est plus importante qu'il n'y paraît dans la mesure où le nombre d'inscrits sur les listes électorales a augmenté de 4% depuis les élections de 2008. Ce sont plus de huit cent mille électeurs qui ont choisi de ne pas voter. Toutefois, selon la Commission électorale, les 612 candidats aux 612 sièges ont tous été élus à la majorité.

La première session de la nouvelle assemblée législative a été marquée par le rajeunissement des cadres : le nouveau vice-président exécutif du Conseil d'Etat, à 52 ans, accuse 30 ans de moins que son prédécesseur. En outre, il offre un profil différent : homme d'écoute, ouvert. Visiblement, le processus de renouvellement, avec passage de témoin entre figures de la Révolution

et jeunes cadres nés après celle-ci, est en marche. Le changement de génération est aussi notable au sein de l'Assemblée : avec une moyenne d'âge de 48 ans, 70 % des députés sont nés après la Révolution. La parité hommes – femmes est presque atteinte : 48 % des députés sont des femmes. La progression de la présence féminine à des postes de responsabilité politique est attestée aussi par l'élection de femmes à la tête de 10 des quinze Assemblées provinciales. Enfin, la promotion de la « diversité raciale », est affichée avec l'élection à une vice-présidence du Conseil d'Etat du secrétaire général de la centrale syndicale, la CTC.

On a surtout remarqué que, Raul Castro ayant indiqué qu'il ne ferait pas un autre mandat, Diaz Canel devrait lui succéder à terme. Dans ce discours, Raul Castro a avancé l'idée que les réformes économiques exigeaient des changements de la Constitution de 1976, dont la limitation à deux mandats consécutifs l'exercice des principales fonctions de l'Etat et du gouvernement et l'établissement d'une limite d'âge.

Sources : BBC Mundo, La Jornada, Le Monde blog de Paranagua



RÉCHAUFFEMENT DES RELATIONS AVEC MOSCOU

La visite à La Havane du Premier ministre russe Dimitri Medvedev les 21 et 22 février a été marquée par la signature d'une dizaine d'accords de coopération dans divers domaines, mais d'abord sur la dette de Cuba, qui empoisonnait les relations entre les deux pays, au point mort depuis vingt ans. Il comprend l'effacement d'une partie (un tiers au moins dit-on) des trente milliards de roubles convertibles que devait Cuba et le paiement du solde dans un délai de 10 ans. Le problème de la dette était particulièrement épineux parce qu'en roubles convertibles, une monnaie qui n'existe plus et définir sa valeur actuelle a dû être une affaire délicate. Par ailleurs, Cuba arguait

du non respect par la Russie des engagements pris par l'Union Soviétique, et qui ont causé de grandes pertes pour l'économie cubaine, comme par exemple la centrale nucléaire de Cienfuegos, jamais terminée et pour laquelle Cuba avait beaucoup investi.

La conclusion de l'accord sur la dette a permis la réouverture, du côté russe, d'une ligne de crédit pour Cuba et l'annonce de la vente d'avions pour une valeur de six cent cinquante millions de dollars et le renouveau de la coopération dans toute une série de domaines dont :

- un accord sur le transport aérien ouvrant aux compagnies russes l'aéroport de La Havane, pour en faire leur hub pour le reste de la région, ce qui augmentera considérablement le trafic de cet aéroport ;
- un accord sur le droit d'escale de la flotte russe dans les ports cubains pour y relâcher et s'approvisionner. Toutefois, les deux parties ont tenu à clarifier qu'il n'y aurait aucun contingent militaire, comme au temps de la Guerre froide;
- un accord formalisant la coopération en matière de prospection pétrolière, déjà en cours avec la participation d'entreprises russes dans l'exploration off shore dans le golfe du Mexique ;
- un accord de coopération en médecine nucléaire et de production de préparations radioactives pour utilisation médicale.

Pour Cuba, la normalisation des relations avec la Russie, après son élection à la tête de la CELAC est un autre signe de la réintégration progressive de Cuba dans la communauté internationale.

Source : BBC Mundo, La Jornada



EQUATEUR / CHINE

UNE NOUVELLE DÉPENDANCE

Depuis que le président Rafael Correa a décrété un moratoire sur la dette commerciale de son pays, pour un montant de trois milliards de dollars, en décembre 2006, l'Équateur a vu se réduire les possibilités d'em-

prunt aux seules Corporacion Andina de Fomento (CAF – Société Andine de Promotion) et Banque Interaméricaine de Développement (BID). Cette situation a motivé le recours aux capitaux chinois, l'Équateur obtenant des lignes de crédit en millions de dollars et des prêts pour d'importants projets d'infrastructure, avec en contrepartie la garantie d'envois de pétrole équatorien.

Au total, y compris une ligne de crédit de plusieurs milliards de dollars prévue pour 2013, la Chine a déjà prêté à l'Équateur un total de neuf milliards cinq cent millions de dollars, et l'Équateur rechercherait aussi un financement chinois pour un projet de raffinerie d'un coût de douze milliards de dollars.

Les économistes équatoriens commencent à manifester une certaine inquiétude à l'égard de la croissance de la dette équatorienne à l'égard de la Chine, et surtout de l'absence de transparence des accords conclus, pas tellement en terme de taux d'intérêts – inférieurs à ceux des bons souverains émis précédemment par l'État équatorien – mais plutôt en terme de hauteur de ces prêts et de la nature et la modalité des engagements de paiement de la dette. D'après l'accord cadre signé en 2010 entre les deux pays, l'Équateur s'est engagé sur des fournitures constantes de pétrole jusqu'en 2018. L'accord stipule que la Chine aura un accès prioritaire aux actifs équatoriens en cas de non respect ou de retard à respecter des engagements, avec une clause de renoncement à l'immunité souveraine.

Selon un des dirigeants de l'entreprise Petroecuador, la quantité de pétrole envoyée en Chine en 2012 a représenté 80 % de la production pétrolière. La hauteur de cette dépendance pourrait bientôt constituer un obstacle à l'obtention de nouveaux prêts chinois, aussi longtemps que la production pétrolière n'atteindra pas des niveaux permettant de financer un nouvel endettement.

Source : La Jornada.



MEXIQUE

LA CHUTE DE LA MAISON GORDILLO

Le 26 février, à la surprise générale, Elba Esther Gordillo, secrétaire générale du Syndicat des enseignants SNTE, était arrêtée et accusée de détournements de fonds du syndicat, pour un montant supérieur à deux cents millions de dollars, à son profit.

L'arrestation de « *la femme la plus puissante du Mexique* » est intervenue le lendemain de la promulgation par le Président Enrique Peña Nieto d'une réforme du système éducatif qui allait priver le SNTE, et surtout sa première dirigeante, d'une partie de ses pouvoirs, mais aussi entraîner une libéralisation accrue du système au nom d'une plus grande efficacité. Le SNTE ayant appelé à la mobilisation des enseignants contre la réforme, le conflit avec la Présidence était ouvert. Aussi, l'arrestation de Gordillo apparaît comme une mesure politique visant à éteindre toute opposition aux mesures présidentielles, dans la plus pure tradition autoritaire du pouvoir mexicain. Elle est aussi affirmation de la volonté présidentielle de faire passer à tout prix les réformes envisagées, et tout particulièrement des réformes encore plus conflictuelles, telle celle de la modification constitutionnelle du statut de l'entreprise pétrolière nationale Pemex afin d'ouvrir son capital au privé.

Mais l'arrestation de Gordillo est aussi un règlement de comptes personnel entre le nouveau Président et celle qui s'était fait élire secrétaire générale à vie et régnait sur le SNTE depuis plus de vingt ans. Arrivée au pouvoir en 1989 par décision du Président Carlos Salinas de Gortari, au nom de la moralisation de la vie syndicale, Gordillo a joué la carte du PRI jusqu'à la présidentielle de 2000 qui vit la défaite du PRI. Sous la présidence de Vicente Fox, exclue du PRI pour avoir essayé de vendre les réformes du PAN aux députés du PRI, elle crée son propre parti le Panal (Parti Nouvelle alliance) qui lui permet d'établir de nouvelles alliances politiques avec des gouverneurs, des maires, etc., et en 2006 elle fait campagne pour le candidat du PAN, Felipe Calderón, contre Madrazo le candidat du PRI. Ce travail militant en faveur du PAN porte ses fruits puisque Calderón est

élu – de justesse et de manière frauduleuse – ce qui, en retour, vaudra à Gordillo et aux siens quelques faveurs comme le contrôle du secrétariat d'État à l'Éducation, de la loterie nationale et de l'Institut de sécurité et services sociaux des fonctionnaires (ISSTE). À la faveur de ces nominations, son âpreté au gain et au pouvoir ne connaît plus de limites, ce qui fait scandale, mais n'entraîne aucune réaction judiciaire. Avec le retour du PRI aux commandes du pays, Gordillo essaie de se concilier les bonnes grâces de Peña Nieto et de faire allégeance au PRI, mais en vain.

Le SNTE a protesté, crié à la violation des droits et libertés syndicales, menacé d'en appeler à l'Organisation internationale du travail, mais n'a guère rencontré de soutiens, le détournement de fonds pouvant difficilement passer pour une violation des libertés syndicales. Aussi, moins d'une semaine plus tard, un nouveau dirigeant a été élu, en remplacement d'Elba Esther Gordillo et, depuis, le SNTE est assez discret. Seule l'opposition interne poursuit la campagne contre la réforme éducative.

Cela étant, comme l'ont fait remarquer de nombreux commentateurs, le SNTE n'est pas le seul syndicat corrompu, ni Gordillo la seule dirigeante syndicale ou politique à s'être enrichie dans ses fonctions. Quant à la moralisation des organisations syndicales, éradication de la corruption, elle demanderait beaucoup plus qu'une opération policière. Il importerait surtout de garantir sa démocratisation en laissant les salariés décider de l'avenir de leurs organisations, l'exécutif renonçant à instrumentaliser les organisations. En résumé, respecter à la lettre les conventions de l'Organisation internationale du travail ratifiées par le Mexique.

sources : La Jornada, Proceso, BBC Mundo, página 12.

GROUPES D'AUTODÉFENSE, TRIBUNAUX POPULAIRES ET RISQUES PARAMILITAIRES

Depuis leur apparition en janvier dernier dans l'État du Guerrero, du fait de l'incapacité manifeste de l'État fédéral à garantir la protection des citoyens, ont commencé à se multiplier dans tout le pays et hors de tout contrôle les groupes d'autodéfense citoyens

appelés « polices communautaires », alors que cette appellation ne concerne que les communautés indigènes. Cela étant, tout en étant le symbole du « ras-le-bol » de tous ceux qui vivent à la merci du crime organisé, ces groupes courent le risque, de se transformer en instrument des mafias qu'ils prétendent combattre, de groupes de guérillas ou de politiciens sans scrupules, ce qui est déjà plus ou moins le cas dans certaines zones.

Le débat sur la légitimité de ces « polices communautaires » fait rage dans toute la société mexicaine. La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH – gouvernementale) a pris nettement position contre « la formation de groupes d'autodéfense ... car rien ne justifie qu'un groupe de personnes décide de faire justice en essayant de se substituer aux pouvoirs publics et en se plaçant au dessus du gouvernement ». La CNDH « ne nie pas ni ne minimise le fait que l'apparition de ces groupes soit un acte désespéré de la population par omission de l'Etat, mais avertit qu'il existe une ligne très ténue entre ces organisations et les groupes para militaires ».

En revanche, le philosophe Enrique Dusserl, recteur de l'université de la ville de Mexico, rappelle, en réponse à la CNDH, qu'il faut distinguer entre « la prétention d'un citoyen lambda à se faire justice, ce qui n'est pas légitime, et le droit coutumier des communautés indigènes » qui a une légitimité historique ; qu'il existe entre « une police communautaire et les groupes paramilitaires une différence abyssale et non une ligne très ténue, car les paramilitaires sont organisés par un Etat, des gouvernements, des structures militaires ou des groupes de pouvoir qui, faute de pouvoir réprimer légalement un peuple qui défend ses droits, créent ces structures violentes comme moyen d'atteindre leurs fins » ; enfin, Dusserl interpelle la CNDH sur sa crainte que « soit mis en danger l'Etat de droit, ce qui créerait une situation de chaos, d'anomie, d'ingouvernabilité. Ne faudrait-il pas se demander si l'Etat de droit existe lorsque le pouvoir judiciaire fait montre de tant de faiblesses, de contradictions et de corruption » et « s'interroger sur la ligne de partage entre existence et inexistence de l'Etat de droit » ?

Sources : Proceso, La Jornada, Milenio.

LES DISPARUS

Dans un rapport publié le 20 février, Human Rights Watch (HRW) a exposé la responsabilité des forces de sécurité du Mexique dans la pratique généralisée des disparitions forcées pendant la présidence de Felipe Calderón (2006-2012). Quasiment aucune des victimes de ces enlèvements et disparitions n'a été retrouvée et aucun responsable de ces exactions n'a été traduit en justice, entretenant ainsi l'impunité des forces de police et de l'armée. Fin 2012, des fuites avaient révélé que selon une liste temporaire établie par le Bureau du procureur fédéral et le ministère de l'Intérieur, 25 à 26 000 personnes ont « disparu » au cours de la période.

Pendant la majeure partie de sa présidence, Felipe Calderón a nié que les forces de sécurité mexicaines aient commis des violations des droits humains. Lors de sa dernière année à la tête de l'Etat, il a reconnu que des abus avaient été commis et promis de prendre des mesures pour y remédier. Mais il n'a pas tenu la plupart de ses engagements, comme l'établissement d'un registre national des disparus ou la présentation au Congrès d'une nouvelle proposition de réforme du Code de justice militaire qui le mette en conformité avec quatre arrêts rendus sur cette question par la Cour interaméricaine des droits de l'Homme.

Dans son rapport HRW demandait au gouvernement d'Enrique Peña Nieto de :

- « établir des registres nationaux complets et exacts des personnes disparues, ainsi que des restes humains qui ont été retrouvés mais non identifiés » ;
- « réformer le Code de justice militaire afin que toutes les violations présumées des droits humains, y compris les disparitions forcées, commises par des membres des forces armées contre des civils, fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites dans le cadre du système judiciaire civil » ;
- « émettre un décret présidentiel ordonnant que tous les détenus soient immédiatement présentés devant un procureur de la république et affirmant clairement qu'aucun détenu ne doit, en aucune circonstance, être transféré dans des installations militaires, des postes de police ou des lieux de détention illégaux ».

Au lendemain de la publication de ce rapport, le gouvernement mexicain a annoncé la signature d'un accord avec le Comité international de la Croix Rouge pour entreprendre la recherche des plus de 27 000 personnes figurant sur les registres, selon la sous secrétaire d'État aux droits de l'Homme. La publication du registre des disparitions s'inscrit dans la Loi générale des victimes promulguée par Peña Nieto, qui a appelé l'armée à respecter les droits de l'Homme.

Pour sa part, Amnesty International estime que la divulgation de cette liste constitue une avancée, mais que cela ne sera pas suffisant si ces disparitions ne font pas l'objet « *d'investigations impartiales et exhaustives permettant de déterminer dans quels cas des agents des forces armées et de la police ont pris part* » et que pour « *garantir l'efficacité de ces enquêtes* », elles devaient pouvoir compter « *sur la participation des organisations des droits de l'Homme et de familles de disparus* ».

Sources : La Jornada, El Nuevo Herald, HRW, Amnesty International.

Mexique / France / Europe

EUROCOPTER S'INSTALLE

L'entreprise européenne (France-Allemagne-Espagne) Eurocopter a inauguré à Queretaro (centre du Mexique) une usine de production de pièces détachées pour l'industrie aérospatiale. L'usine créera deux cents emplois très qualifiés et produira des portes d'avion pour Airbus, ainsi que des empennages pour l'hélicoptère Écureuil AS 350 d'Eurocopter. Elle comprend aussi un centre d'entretien des hélicoptères Écureuil, centre récemment inauguré et destiné aux clients de l'entreprise dans la région.

Le président d'Eurocopter a déclaré lors de l'inauguration que cette usine « *met en évidence la stratégie de la firme de présence auprès de ses clients dans les zones géographiques clés et de développement de capacités productives là où les infrastructures technologiques et industrielles offrent une valeur ajoutée à la production* ».

Source : La Jornada.

URUGUAY

LA COUR SUPRÊME RÉTABLIT L'IMPUNITÉ

Le 15 février, la Cour Suprême de l'Uruguay a décidé de classer la majorité des cas de violations de droits de l'Homme intervenues pendant la dictature militaire (1973-1985).

La Cour a en effet déclaré inconstitutionnelle une décision législative de 2011, par laquelle on pouvait continuer à poursuivre les crimes de lèse humanité, décision adoptée par la majorité gouvernementale une semaine avant la date de prescription des délits. La loi annulait ainsi la loi d'amnistie – « Ley de Caducidad » – approuvée en 1986 qui accordait l'impunité aux militaires accusés de violation des droits humains.

La question de l'impunité et de la Ley de Caducidad est polémique depuis son adoption. En effet, on estime à deux cents le nombre de personnes disparues et des milliers furent emprisonnées et torturées sous le régime militaire, et le nombre de cas élucidés est très faible. Le Front large, au pouvoir depuis 2004, a essayé à plusieurs reprises de faire abroger la loi, confirmée par un premier referendum en 1989. En 2009, le Front large perd le referendum d'initiative populaire qu'il a initié, ne réussissant pas à atteindre la majorité. En 2011, fort de sa majorité au Congrès, le Front présente un projet de loi, mais échoue d'une voix, celle d'un de ses représentants, s'opposant à ce retournement pour ne pas aller à l'encontre de la volonté populaire. Confronté à cet échec, le président Mujica – qui fut victime de la répression – signe alors un décret permettant la poursuite des procédures d'enquête dans quatre-vingts cas de violations qui avaient été freinées par les gouvernements antérieurs au nom de la loi d'amnistie. Enfin, en octobre 2011, la majorité parlementaire approuve une loi baptisée « loi d'interprétation de l'amnistie », évitant ainsi la prescription des procédures engagées contre des militaires. C'est cette loi qui a été déclarée inconstitutionnelle par la Cour suprême.

Cette décision n'a pas étonné car, déjà en 2011, la Cour suprême avait déclaré que les abus commis pendant



le régime militaire ne peuvent être considérés comme crimes de lèse humanité parce que ce principe légal n'existait pas lorsque furent commis les délits, et d'invoquer le principe de non rétroactivité de la loi.

Cela étant, il est difficile de ne pas voir dans la décision de la Cour suprême, un signal politique à l'intention du gouvernement, d'autant qu'elle est intervenue quelques jours après une décision de mutation non motivée de la juge chargée de l'instruction de très nombreux cas de violations des droits de l'Homme.

L'arrêt de la Cour suprême a provoqué une véritable commotion et suscité de nombreuses manifestations. Le parti du président, le PVP, a décidé de porter l'affaire devant la Cour interaméricaine des droits de l'Homme.

La Haut commissaire des Nations unies pour les droits Humains a manifesté sa surprise et sa préoccupation de cette décision, craignant dans un communiqué « qu'elle rétablisse l'ombre de l'impunité dans un pays qui a commencé à se réconcilier avec la vérité et la justice, pour le plein accomplissement de ses obligations dérivées du droit international (...) en violant le droit des victimes à la vérité, la justice et la réparation ».

Sources : BBC Mundo, La República, La Jornada, Le Monde.

RATIFICATION DE LA CONVENTION DE L'OIT SUR LES CONGÉS MATERNITÉ/PATERNITÉ

Le ministère du Travail et de la Sécurité sociale a décidé de proposer la ratification de la convention de l'Organisation internationale du travail sur la durée des congés de maternité et paternité.

Le congé maternité est actuellement de douze semaines. La convention 183, adoptée en 2000, prévoit quatorze semaines de congé maternité.

Source : La República.

CINQ ITALO-URUGUAYENS CANDIDATS AUX ÉLECTIONS ITALIENNES

Lors des élections générales des 24 et 25 février, les bi-nationaux de la circonscription Uruguay, Argentine, Brésil et Venezuela, ont pu exercer leur droit de vote par correspondance dans les consulats italiens et par le réseau Abitab, pour les quatre sièges de députés et deux de sénateurs de la circonscription. La circonscription sud américaine est celle où réside le plus grand nombre d'immigrés italiens, 75.000 dans le seul Uruguay sans compter leurs descendants. Les uruguayo-italiens présentaient cinq candidats, deux au Sénat et trois à la Chambre des députés.

Source : La República.



VENEZUELA

LA DÉVALUATION DU BOLIVAR

Le 8 février, le gouvernement intérimaire a annoncé la dévaluation de la monnaie nationale, le bolivar, dont la valeur passe de 4,3 à 6,3 bolivares pour 1 dollar, soit une dévaluation de 31,7 %. Cette décision était attendue, car la monnaie nationale, le bolivar, voit s'éroder sa valeur depuis plusieurs années du fait de l'inflation (20 % en 2012), mais aussi du maintien de l'importation d'une proportion considérable des produits de consommation courante. Elle a aussitôt suscité des craintes d'augmentation des prix et, partant, une réduction du pouvoir d'achat.

Dans les jours qui ont suivi, le gouvernement de facto a annoncé des mesures d'amortissement des hausses de prix en imposant des formules de calcul des prix en fonction du prix à l'importation du produit. Il a par ailleurs réitéré sa décision de sévir contre les commerçants qui augmenteraient leurs prix sans nécessité, y compris en fermant les commerces, et a appelé les consommateurs à être vigilants et à ne pas hésiter à dénoncer les hausses indues et la spéculation aux inspecteurs des deux agences gouvernementales char-

gées de la protection des consommateurs (Indepabis) et du contrôle des prix (Sundecop). Dans la foulée, a été annoncée la création d'une autre agence gouvernementale, le Bureau d'optimisation du système de changes, chargé de surveiller les opérations de change et veiller à l'utilisation des dollars pour des importations.

La dévaluation, et surtout son importance, n'a pas suscité de grands mouvements de mécontentement, du fait de la situation politique indécise du pays, avec le maintien de l'absence du Président, toujours hospitalisé à Cuba, et l'incertitude sur l'avenir du pays.

Sources : Venezuelanalysis, BBC Mundo.